Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 63 (1990)

Heft: 7-8

Rubrik: Lire - voir - entendre

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Jean-Christophe Perrig

L'acquisition d'immeubles en Suisse par des personnes à l'étranger

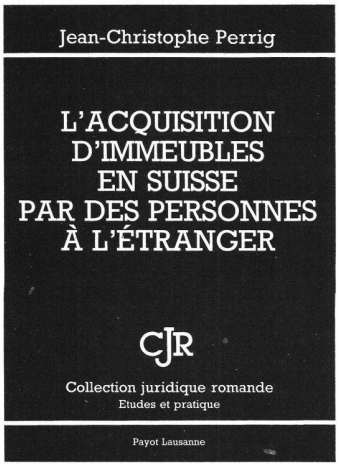

La loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles en Suisse par des personnes à l'étranger, du 16 décembre 1983 (plus connue sous le nom de lex Friedrich), introduit un régime d'autorisation destiné à s'appliquer lorsque deux conditions cumulatives sont réunies, soit d'une part l'existence de l'acquisition d'un immeuble et, d'autre part, la qualité d'étranger de l'acheteur. L'autorisation est accordée, au terme d'une procédure administrative parfois longue et coûteuse, si l'opération satisfait un certain nombre d'exigences rigoureuses. Parmi celles-ci figure la possibilité d'acquérir un établissement industriel ou commercial.
Après les divers arrêtés fédéraux de durée limitée qui se sont succédé depuis 1961, le texte légal et ses dispositions d'application ont imposé un cadre nouveau et complexe auquel doit se plier l'investisseur étranger. A la lumière de l'exemple des établissements stables, cet ouvrage cherche à définir la portée des restrictions du régime de l'autorisation. Destiné avant tout aux praticiens, mais accessible cependant à toute personne pouvant être confrontée à ce type de problèmes, doté d'un appareil critique considérable, il offre l'avantage d'être la première publication d'importance en langue française dans ce domaine du droit. Familier de la pratique des autorités cantonales et fédérales d'application, l'auteur présente, de façon claire et synthétique, la réponse à de nombreuses questions non encore résolues. Enfin, l'abondance des sources utilisées, et notamment le report constant à la jurisprudence non publiée, font de ce travail un ouvrage de référence.

1 vol. broché, au format 16×23 cm, sous couverture en couleur laminée, 369 pages, Fr. 59.–.
Editions Payot Lausanne.

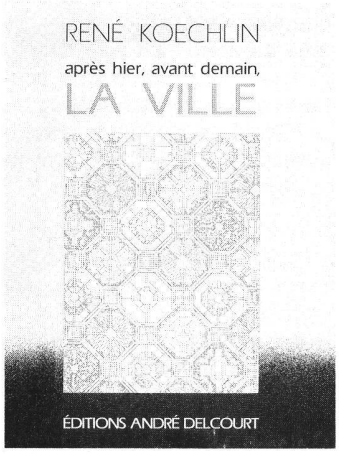

R. Koechlin

La ville après hier, avant demain

1988, 212 pages,
nombreuses illustrations, format 18,5×23 cm, broché, Fr. 40.–.
Editions André Delcourt, Lausanne.
N° de commande 3323

Introduire l'utopie comme système dans un raisonnement qui concerne l'urbanisme et l'architecture est constitutif d'un paramètre qui, utilisé avec discernement, permet de bâtir des scénarios au contenu très riche. Dans cet ouvrage, l'auteur s'attarde sur la notion de complexité qui lui permet d'imaginer comment communiquer dans une situation spatiale donnée, elle-même issue d'une combinatoire dont l'élément de base est une trame – urbaine, dans ce cas.

Werner Stadelmann

Holzbrücken der Schweiz ein Inventar 1990

La Suisse est le pays qui comporte le plus gros et le plus bel inventaire de ponts de bois couverts. Dans son ouvrage, Werner Stadelmann a, pour la première fois, classé par cantons tous les ponts connus, soit 228 au total.
Les ponts de bois sont des objets vivants hérités d'un art traditionnel et l'auteur peut donner un long aperçu de leur histoire et de leur développement.
On trouve déjà dans une charte de 1383 un article concernant le rétablissement du Nydeggbrücke à Berne.
Tandis qu'au XVe et au XIe siècles de nouvelles constructions se développent, la construction des ponts de bois atteint son apogée au XVIIIe. De nombreux maîtres d'œuvre (parmi eux, on peut citer Hans-Ulrich Grobenmann, Josef Ritter, Blasius Baldischmiler) mettent sur pied des œuvres de construction significatives, qu'aujourd'hui encore nous admirons.
Après que, durant les premières décennies de notre siècle, plusieurs ponts de bois ont été détruits et remplacés par des constructions en béton, nous constatons ces derniers temps un changement d'attitude ; les constructions existantes sont assainies et mises sous protection.
En même temps, de nouveaux ponts en Suisse sont construits.
L'inventaire de W. Stadelmann est une contribution importante au développement dont nous avons parlé et comble également un manque sensible. L'auteur classe et décrit 228 ponts de bois couverts, qui sont représentés en partie au moyen d'illustrations historiques et de dessins de construction. Il montre comment des ponts de bois ont survécu aux siècles et comment aujourd'hui encore ils contribuent à un enrichissement du paysage.
Le livre aimerait également être une inspiration pour les architectes et les constructeurs, qui utilisent à nouveau le bois pour la construction de ponts et d'ouvrages, ainsi qu'une aide pour les autorités lors de décisions concernant la conservation des ponts de bois historiques.
360 pages avec 55 photos couleurs, 380 reproductions et 125 esquisses de construction. Prix de vente : Fr. 65.–. Bundner Monatsblatt, Case postale 68, Sägenstrasse 8, 7007 Chur - Tel. 081/23 52 40.

MUSÉE HISTORIQUE DE LAUSANNE

Ancien-Evêché
Place de la Cathédrale 4

Lausanne à travers les âges

Visitez les nouvelles salles du Musée Historique de Lausanne consacrées à l'histoire de la ville!

Ouverture, le 1er juin 1990.

Des temps géologiques jusqu'à notre époque:
7 espaces consacrés à l'évocation du passé lausannois, époque par époque.
Un audiovisuel sur le Moyen Age.
Une vidéo sur le XXe siècle.
Une grande maquette de 6 mètres sur 4 reconstituant fidèlement Lausanne au XVIIe siècle.
Des dizaines d'objets anciens évocateurs de la vie de nos ancêtres.
Une superbe iconographie lausannoise illustrant le devenir de la ville.
Une galerie entièrement consacrée aux orfèvres lausannois du XVIIIe siècle.
Collections de l'Association du Vieux-Lausanne: tableaux, estampes, photographies, objets de la vie quotidienne, meubles, armes, etc. Consultation sur rendez-vous.
Archives photographiques lausannoises: plus de 60 000 photographies anciennes de Lausanne, fonds de photographes lausannois, etc.
Consultation sur rendez-vous.

Ouvert du mardi au dimanche 11-18 h, jeudi 11-20 h, lundi fermé. Entrée libre.

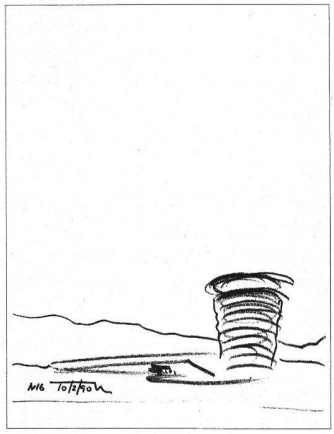

Vincent Mangeat
Martigny

Architecture: La commande publique

Fondation Louis Moret, Martigny
du 17 juin au 19 août 1990

L'exposition est ouverte tous les jours
de 14 à 18 heures.
Fermeture le lundi.

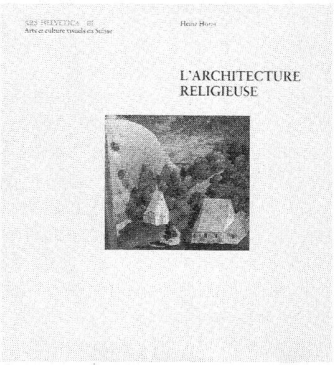

L'architecture religieuse

Heinz Horat

Ars Helvetica III.
Arts et culture visuels en Suisse.
Pro Helvetia / Editions Desertina,
7180 Disentis.

Jusqu'aux temps modernes l'architecture en Suisse fut chrétienne; ensuite elle devint essentiellement catholique. Les autres confessions ne se manifestèrent sur le plan architectural que bien plus tard: les protestants et les juifs à partir des XVIIe-XVIIIe siècles, les orthodoxes, les chrétiens catholiques et les autres communautés religieuses indépendantes qu'à partir de 1874, date de la revision de la Constitution fédérale qui accorda, dans l'article 50, la liberté totale de croyance et de conscience à chaque citoyen suisse.
L'ouvrage fait partie d'une série de 13 volumes qui vont de la géographie artistique à la culture industrielle en passant par l'architecture profane et qui constituent une contribution de Pro Helvetia, fondation suisse pour la culture, et l'Office fédéral de la culture à l'occasion du 700e anniversaire de la Confédération en 1991.
L'auteur, Heinz Horat, est conservateur des monuments historiques du canton de Zoug.
Distribution: Editions Desertina Dissentis,
7180 Disentis.